

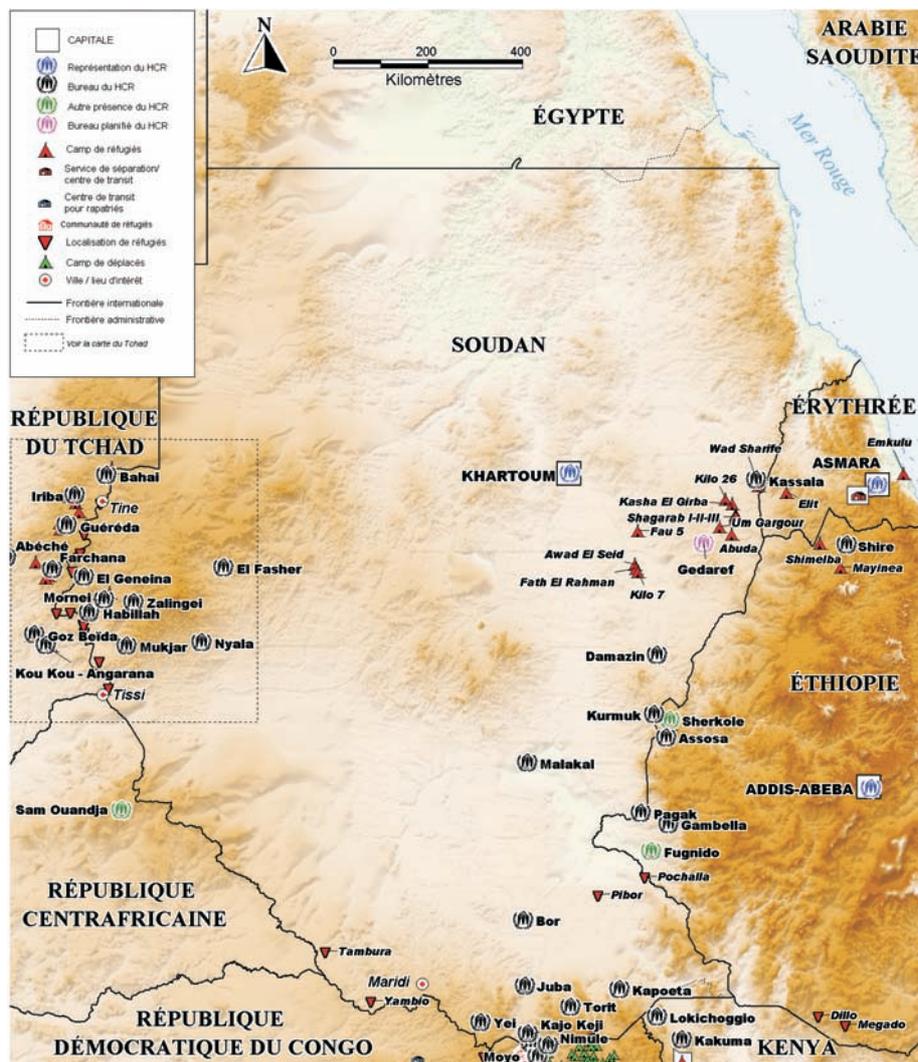
Environnement opérationnel

Contexte

Le conflit en cours au Soudan continue à toucher des millions de gens et crée une situation politique et sécuritaire complexe et précaire, qui pose toujours de graves problèmes à la communauté humanitaire. Le HCR et ses partenaires offrent protection et assistance aux réfugiés, aux déplacés internes et aux populations de retour au Soudan. Le Haut Commissariat exécute des programmes dans quatre zones opérationnelles, concernant : une population réfugiée de longue date, principalement au Soudan oriental ; une population croissante de réfugiés urbains à Khartoum ; une situation d'urgence touchant des réfugiés et des déplacés internes au Darfour ; le rapatriement de réfugiés ainsi que leur réintégration au Sud-Soudan. Chaque programme se caractérise par un ensemble spécifique de problèmes de protection et de possibilités en matière de solutions durables.

Au cours des trois années qui se sont écoulées depuis la signature de l'Accord de paix global et la création d'un Gouvernement d'unité nationale, des milliers de Soudanais sont rentrés d'exil. En août 2008, le HCR avait aidé quelque 126 000 réfugiés à regagner le Sud-Soudan et près de 157 000 autres réfugiés étaient rentrés par leurs propres moyens. Selon les estimations, près de 130 000 réfugiés soudanais se trouveraient encore en Égypte, en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda. Le HCR et ses partenaires mettent en œuvre des projets de réintégration axés sur la collectivité dans les zones de retour. Le Haut Commissariat recherche également des solutions pour un petit groupe de réfugiés éthiopiens vivant dans la région méridionale.

L'Accord de paix pour le Darfour conclu en mai 2006 n'a jusqu'à présent pas stabilisé la région. Le conflit et le déplacement de populations civiles à l'intérieur du Darfour, ainsi que vers le Tchad, continuent d'entraver les efforts



déployés pour protéger les 2,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur de la région, ainsi qu'environ 45 000 réfugiés tchadiens et plus de 3 000 réfugiés centrafricains. La force hybride Union africaine-Nations Unies (MINUAD) est certes présente sur le territoire mais ne peut s'acquitter de toutes ses responsabilités en raison d'un manque de matériel et de personnel.

La situation au Soudan oriental est caractérisée par une extrême pauvreté et par un grave sous-développement ; cependant, la sécurité générale s'est améliorée depuis la conclusion de l'Accord de paix pour le Soudan oriental. La région accueille quelque 147 000 réfugiés, dont environ 90 000 (estimation) dans des camps où le HCR dispense une aide. La plupart de ces réfugiés vivent au Soudan oriental depuis longtemps et les perspectives, concernant des solutions durables pour remédier à leur situation, sont très limitées. Par ailleurs, depuis le mois de juillet 2007, le Haut Commissariat fait face à un afflux incessant de demandeurs d'asile en provenance de l'Érythrée, de l'Éthiopie, et plus récemment de la Somalie.

Khartoum abrite quelque 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile urbains, principalement originaires d'Érythrée et d'Éthiopie. L'État de Khartoum accueille en outre environ 1,7 million de déplacés internes : 400 000 d'entre eux résident dans quatre sites reconnus par les autorités, tandis que les autres vivent dans des zones d'habitat précaire à l'intérieur de la ville ou à sa périphérie. La plupart sont déplacés depuis longtemps en milieu urbain et connaissent les mêmes difficultés et épreuves que les pauvres des villes ; en outre, ils ne peuvent obtenir de papiers et ni se procurer de moyens d'existence.

Besoins

Soudan oriental

Au Soudan oriental, les réfugiés sont fortement tributaires de l'aide humanitaire en raison de l'absence de perspectives en matière de solutions durables. Les conditions de vie dans les camps de réfugiés doivent être améliorées. Il importe de renforcer les possibilités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus afin de réduire la dépendance des réfugiés vis-à-vis de l'aide extérieure.

Dans le même temps, il est nécessaire d'apporter des améliorations à l'actuelle loi sur l'asile afin de garantir l'accès aux procédures d'asile et d'enregistrement et d'éliminer les pratiques restrictives. La « Stratégie pour apporter des solutions à la situation de la population réfugiée de longue date au Soudan », conjointement élaborée par le HCR et le Gouvernement, s'efforce de régler la plupart de ces questions. Les initiatives réunissant les principaux intervenants, notamment les acteurs du développement et les donateurs, demandent à être renforcées.

Sud-Soudan et État du Nil bleu

Au Sud-Soudan et dans l'État du Nil bleu, les principales difficultés auxquelles sont confrontés les déplacés, les populations de retour et les communautés d'accueil sont dues au manque d'accès à la justice, aux services essentiels et aux activités génératrices de revenus. Bien que le Gouvernement et la communauté internationale aient accru leurs investissements dans la reconstruction et dans le développement économique, la population manque cruellement de services et de moyens d'existence. Si l'on n'y remédie pas, la concurrence au sujet des ressources, notamment au sujet des terres, pourrait déclencher des conflits localisés.

Darfour

Au Darfour, outre l'insécurité, la violence faite aux femmes et la dégradation de l'environnement, les premiers sujets de préoccupation ont trait à l'accès à la terre et à d'autres moyens d'existence. Les migrations attisent les rivalités au sujet des ressources naturelles et la concurrence entre diverses populations, qui se disputent l'eau, le bois de chauffe et les pâturages, pourrait déboucher sur des conflits. Une coopération incessante avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes pour assurer la protection effective des réfugiés, des déplacés internes et des populations de retour demeure cruciale.

Khartoum

À Khartoum, les besoins de protection des réfugiés et des demandeurs d'asile sont principalement la conséquence de la faible capacité des structures gouvernementales, qui ne parviennent pas à appliquer une politique d'asile efficace, à réduire la pauvreté et à appuyer des solutions durables.



Des réfugiés soudanais se rendant chez eux au Sud-Soudan.

Chez les déplacés internes, les femmes et les enfants sont les plus exposés aux problèmes de protection : privés de logement, n'ayant pas accès aux services élémentaires, ils sont en outre délaissés et marginalisés.

Objectifs principaux

Programme annuel

Réfugiés au Soudan oriental et à Khartoum

- En coopération avec les autorités, répondre aux besoins urgents des communautés réfugiées en matière d'aide humanitaire.
- Rechercher des solutions durables globales conformément à la Stratégie destinée à apporter des solutions à la situation de la population réfugiée de longue date au Soudan.
- En coopération avec des acteurs du développement, améliorer les relations entre les réfugiés et les communautés d'accueil par des actions de développement local.
- Doter la Commission soudanaise pour les réfugiés de capacités plus solides pour assurer l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié, délivrer des documents et offrir aux réfugiés et aux demandeurs d'asile une protection conforme aux normes internationales.
- Améliorer les conditions de vie de la population des camps en favorisant la distribution d'eau, la sécurité alimentaire, ainsi que les services médicaux, éducatifs et sanitaires.
- Mener une action de sensibilisation sur la santé et sur la nutrition, le paludisme, le VIH et le sida, et combler les lacunes dans les services d'alimentation thérapeutique et d'appoint.

Programme supplémentaire

Déplacés de retour et réfugiés rapatriés au Sud-Soudan et dans l'État du Nil bleu, et déplacés internes à Khartoum

- Faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés dans des conditions de sécurité et de dignité au Sud-Soudan et dans l'État du Nil bleu.
- Créer des conditions propices au retour durable et à la réintégration socio-économique rapide des rapatriés et des déplacés internes.
- Aider les communautés de déplacés internes à parvenir à des solutions durables en accordant une attention particulière aux groupes qui ont des besoins spécifiques.
- Assurer le suivi et la protection des populations de retour et intervenir auprès des autorités et d'autres acteurs en cas d'atteintes à cette protection.
- Coordonner les activités avec les autorités et renforcer leur capacité à intervenir en faveur des personnes déplacées.
- Renforcer l'autosuffisance des groupes réfugiés par des activités axées sur la collectivité.

Réfugiés, déplacés internes et populations de retour au Darfour

- Promouvoir la protection et le respect des droits des réfugiés, des déplacés internes et des populations de retour.
- Contribuer à sécuriser le cadre de vie des réfugiés et des déplacés internes dans les camps dans les zones d'installation dans les zones de retour et dans les communautés rurales.
- Aider le Gouvernement à s'acquitter de ses responsabilités de protection et d'assistance auprès des réfugiés, des déplacés internes et des populations de retour.
- Renforcer les mécanismes de protection et la capacité de tous les acteurs concernés à répondre aux besoins des déplacés.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR
Réfugiés	Érythrée	184 828	110 400	200 828	111 100
	Éthiopie	16 523	10 050	17 643	9 100
	Tchad	45 250	36 015	45 150	36 010
	Pays divers	11 379	3 270	19 939	4 680
Demandeurs d'asile	Éthiopie	1 000	500	400	200
	Érythrée	100	60	100	60
	Somalie	50	30	50	30
	Pays divers	90	20	60	15
Réfugiés rapatriés		80 250	80 000	54 240	54 000
Déplacés internes		3 422 000	2 366 300	3 192 000	2 246 300
Déplacés de retour		80 000	70 000	89 917	56 785
Autres pers. relevant de la compétence du HCR	Pers. touchées par la guerre au Darfour	42 000	42 000	42 000	42 000
Total		3 883 470	2 718 645	3 662 327	2 560 280

- Sensibiliser tous les acteurs impliqués dans la protection y compris les communautés à la violence sexuelle et sexiste et promouvoir la coopération à des fins de prévention et d'intervention.
- Appuyer la création d'un environnement apte à prévenir des déplacements ultérieurs.
- Coordonner les activités de protection avec des partenaires dans l'ensemble du Darfour.

Cibles prioritaires

Programme annuel

Réfugiés au Soudan oriental et à Khartoum

- Tous les demandeurs d'asile ont accès à l'enregistrement, à une orientation juridique et sociale, à des documents d'identité et à des procédures de détermination du statut de réfugié.
- Les besoins les plus essentiels des réfugiés et des demandeurs d'asile sont pris en charge.
- Les cas de refoulement font l'objet de mesures rapides.
- Tous les réfugiés et les demandeurs d'asile ayant des besoins particuliers obtiennent une aide notamment des soins médicaux.
- Toutes les victimes de violences sexuelles et sexistes ont accès à une assistance médicale et psychologique ainsi qu'à une représentation judiciaire.
- Des demandes de réinstallation sont soumises pour plus d'un millier de réfugiés.
- Le taux global de malnutrition aiguë diminue dans les camps du Soudan oriental passant de 14,5 pour cent en 2008 à 11,6 pour cent en 2009.
- Dans les camps le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est inférieur à 20 pour cent et le taux de mortalité maternelle est inférieur à 225 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Programme supplémentaire

Déplacés et réfugiés de retour au Sud-Soudan et dans l'État du Nil bleu déplacés internes à Khartoum

- Quelque 54 000 réfugiés bénéficient d'une aide pour regagner de leur plein gré le Sud-Soudan et l'État du Nil bleu.
- Les réfugiés et déplacés de retour, ainsi que leurs communautés d'accueil, bénéficient de projets axés sur la collectivité dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, une attention particulière étant accordée aux régions où les retours sont très nombreux comme le Jongleï le Haut-Nil et l'Équateur-Est.
- Les activités de suivi de la protection et des populations de retour sont renforcées et étendues aux zones de retour importantes dans les États du Jongleï du Haut-Nil et de l'Équateur-Est où les infrastructures sociales essentielles font défaut.
- Les Éthiopiens et les Congolais réfugiés au Sud-Soudan accèdent plus aisément aux services essentiels et à des moyens d'existence.

Réfugiés, déplacés internes et populations de retour au Darfour

- Quelque 450 missions de suivi de la protection sont entreprises.
- Quelque 23 000 déplacés internes vulnérables reçoivent des articles non alimentaires et des produits domestiques de base.
- Quelque 80 000 femmes bénéficient d'un appui dispensé par l'intermédiaire des maisons des femmes.
- Des maisons des jeunes aident quelque 6 000 jeunes.
- Pas moins de 40 puits sont construits au profit de quelque 35 000 personnes. Des comités spéciaux sont constitués afin de gérer l'approvisionnement en eau dans chaque localité.
- Des comités d'hygiène sont formés dans 200 villages.
- Quelque 4 000 latrines familiales sont construites dans certains villages.
- Une quarantaine d'écoles et de salles de classe sont remises en état ou construites.
- Quelque 400 000 arbrisseaux sont cultivés et plantés.

Stratégie et activités

Réfugiés au Soudan oriental et à Khartoum

Le HCR continuera à mettre au point un projet d'autosuffisance, pour cette population réfugiée de longue date, en collaboration avec le gouvernement local et d'autres partenaires. Le projet s'adresse à quelque 147 000 Érythréens réfugiés de longue date. Le HCR déménagera son bureau d'Es Showak à Kassala et implantera également une présence à Gedaref. L'accent sera mis sur la capacité de production des réfugiés sur les petits projets et sur la participation communautaire.

Les infrastructures des camps feront l'objet d'investissements destinés à garantir des normes acceptables. Le Haut Commissariat interviendra auprès du Gouvernement en l'invitant à promulguer une législation sur l'asile conforme aux normes internationales, prévoyant notamment des garanties contre le refoulement, un accès sans entrave aux procédures d'asile, la délivrance de papiers d'identité, la liberté de circulation, l'accès à des activités rémunératrices et l'intégration sur place.

Réfugiés, rapatriés et déplacés de retour au Sud-Soudan et dans l'État du Nil bleu et déplacés internes à Khartoum

Le HCR aidera au moins 54 000 réfugiés soudanais à regagner leur pays principalement à partir de l'Éthiopie, du Kenya et de l'Ouganda. La plupart des rapatriés devraient se diriger vers les États du Jongleï, de l'Équateur-Est et du Haut-Nil. En conséquence les ressources de réintégration seront orientées sur ces régions. Dans le même temps le HCR continuera à venir en aide aux déplacés internes vivant à Khartoum en accordant une attention particulière aux femmes vulnérables et aux autres groupes ayant des besoins spécifiques. Le Haut Commissariat s'attachera

également, en collaboration avec les autorités, à enregistrer les réfugiés anuaks en provenance d'Éthiopie et à prodiguer une aide aux communautés qui accueillent des déplacés.

Déplacés internes, réfugiés et populations de retour au Darfour

Le Haut Commissariat s'attachera à consolider et à renforcer son rôle de chef de file de la protection dans l'ensemble de la région étendant sa présence, intensifiant son plaidoyer en faveur de la protection et continuant à prodiguer une assistance ciblée et d'urgence en particulier dans les zones rurales et dans les régions de retour potentielles. En collaboration avec le Gouvernement soudanais et la MINUAD, le HCR aidera le Gouvernement à s'acquitter de sa responsabilité première consistant à assurer une intervention humanitaire globale à travers le Darfour.

Le HCR fournira des articles non alimentaires et des services essentiels à certains groupes ayant des besoins particuliers et renforcera les mécanismes d'adaptation en appuyant les services éducatifs et les activités génératrices de revenus. Il s'attachera tout particulièrement à procurer un appui institutionnel aux autorités locales. Les communautés locales continueront également de bénéficier d'une assistance au travers de projets axés sur la collectivité.

Contraintes

L'augmentation du nombre de retours à Juba et dans d'autres centres urbains continuera de mettre les infrastructures locales à rude épreuve et pourrait engendrer des problèmes sociaux. La saison des pluies (mai-novembre) interrompra presque totalement les activités de rapatriement car les conditions météorologiques entravent les déplacements routiers et aériens.

Au Darfour, l'insécurité risque de déplacer davantage de gens et d'empêcher des retours durables. Elle entrave également l'accès des humanitaires aux zones d'installation et aux régions rurales. L'insuffisance des ressources en eau, en vivres et en combustible alimente depuis longtemps des tensions communautaires, en particulier entre les pasteurs de troupeaux et les agriculteurs.

Organisation et mise en œuvre

Présence du HCR	
Nombre de bureaux	31
Effectif total	607
Fonctionnaires internationaux	107
Collaborateurs nationaux	397
JEA	6
VNU	86
Autres	11

Coordination

Le HCR mène son action en étroite collaboration avec le Gouvernement soudanais, des ONG locales et internationales, l'OIM, le CICR et des institutions des Nations Unies. La Commission d'aide humanitaire et le Commissariat aux réfugiés demeurent les principaux homologues gouvernementaux du HCR.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commissariat aux réfugiés, Commission sud-soudanaise pour les secours et la réhabilitation, Directions de la santé, de l'eau, de l'agriculture et de l'éducation de différents États (Sinnar El-Gezira Kassala), Gouvernement local de l'État d'El-Gedaref et de Kassala, ministère de la Coopération internationale, ministère de l'Intérieur, Office national des forêts

ONG : *Action Africa Help International*, *African Development and Emergency Organization*, Agence de développement et de secours adventiste (Sud-Soudan), *Al-Manaar American Refugee Committee*, *Association of Christian Resource Organization for South Sudan*, *Church Ecumenical Action in Sudan*, Comité international de secours, CONCERN, Conseil danois pour les réfugiés, Croissant-Rouge soudanais, *Danish De-mining Group*, *Global Health Foundation*, *GOAL Ireland*, Handicap International/Atlas, *Help Age International*, *Human Appeal International*, *International Medical Corps*, *International Relief and Development*, INTERSOS, *Islamic Relief Worldwide*, *Japan International Volunteer Center*, Service jésuite des réfugiés, *Mercy Corps*, *Norwegian People's Aid*, *ROOF*, *Samaritan's Purse*, *Save the Children Alliance*, *Sudan Health Association*, *Sudan Open Learning Organization*, *Tearfund*, Terre des Hommes, Triangle Vision mondiale (international)

Autres : OIM, ONU-HABITAT, Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Commission d'aide humanitaire, Commission sud-soudanaise pour les secours et la réhabilitation

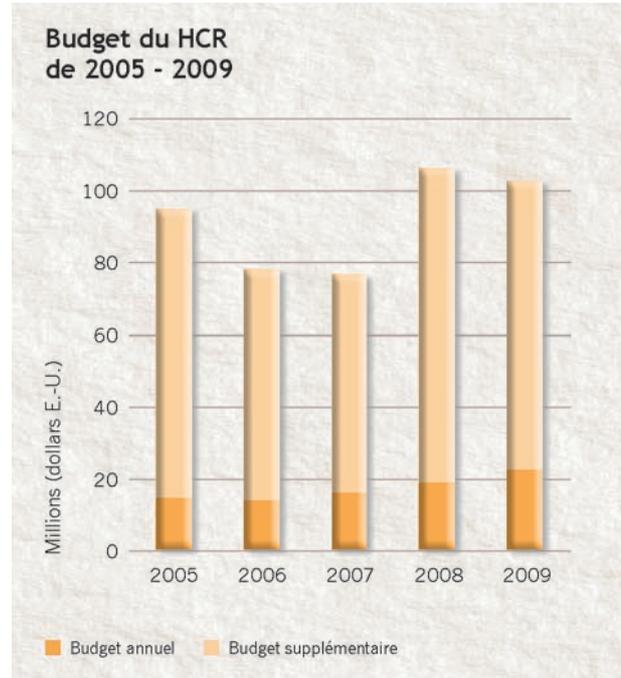
ONG : *Amel Centre for Treatment and Rehabilitation*, *Catholic Relief Services* (USA), *Comitato di Coordinamento delle Organizzazioni per il Servizio Volontario*, *International Medical Corps Medair*

Autres : BCAH, Centre logistique commun des Nations Unies, CICR, *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*, FAO, FNUAP, MINUAD, MINUS, OMS, ONUDI, PAM, PNUD, Service de la lutte antimines, *Swedish Rescue Services Agency* (SRSA), UA, UNICEF, VNU

Informations financières

Les besoins financiers relatifs aux programmes supplémentaires du HCR au Darfour et au Sud-Soudan ont continué à augmenter régulièrement car le Haut Commissariat a intensifié son opération visant à rapatrier les réfugiés soudanais depuis leurs pays d'asile et à les réintégrer, et renforcé sa présence au Darfour-Nord et au Darfour-Sud. Les besoins financiers pour les programmes annuels, principalement pour l'assistance sous forme de soins et d'entretien à la population réfugiée au Soudan oriental, sont demeurés relativement stables.

Outre les programmes supplémentaires présentés dans cet Appel, le HCR prévoit de créer un autre programme supplémentaire pour trouver des solutions durables à la situation de la population réfugiée de longue date au Soudan oriental.



Budget (dollars E.-U.)							
Activités et services	2008			2009			
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire		Total
					Protection et assistance au Darfour	Rapatriement et réintégration des réfugiés et PDI soudanais	
Protection, suivi et coordination	4 830 636	32 469 252	37 299 888	5 100 495	15 627 959	16 863 032	37 591 486
Abris et autres infrastructures	615 000	1 784 211	2 399 211	880 000	421 711	1 620 000	2 921 711
Activités génératrices de revenus	809 000	888 889	1 697 889	1 200 000	146 389	3 410 000	4 756 389
Appui opérationnel (aux partenaires)	758 276	4 598 812	5 357 088	1 580 100	2 464 812	1 713 965	5 758 877
Assainissement	131 000	1 152 332	1 283 332	620 000	123 332	424 000	1 167 332
Assistance juridique	1 172 850	10 174 395	11 347 245	1 459 137	8 011 417	1 789 481	11 260 035
Besoins domestiques	101 000	3 810 925	3 911 925	778 263	1 415 925	850 000	3 044 188
Bétail	0	0	0	350 000	0	0	350 000
Eau	210 000	2 990 772	3 200 772	840 000	850 772	882 000	2 572 772
Éducation	809 100	10 602 433	11 411 533	1 250 000	1 367 433	6 913 768	9 531 201
Pêche	0	0	0	5 000	0	0	5 000
Production vivrière	553 000	368 967	921 967	880 000	78 431	0	958 431
Santé	2 207 774	5 872 745	8 080 519	1 970 000	613 320	654 200	3 237 520
Services communautaires	1 019 000	2 510 534	3 529 534	860 000	1 456 828	550 358	2 867 186
Sylviculture	713 400	513 470	1 226 870	741 000	513 470	0	1 254 470
Transport et logistique	1 700 600	5 704 747	7 405 347	666 600	3 533 747	4 045 000	8 245 347
Vivres	0	60 010	60 010	0	60 010	105 000	165 010
Total des opérations	15 630 636	83 502 494	99 133 130	19 180 595	36 685 556	39 820 804	95 686 955
Appui au programme	2 988 133	4 020 674	7 008 807	3 154 500	2 099 269	2 199 086	7 452 855
Total	18 618 769	87 523 168	106 141 937	22 335 095	38 784 825	42 019 890	103 139 810

¹ Inclut les programmes supplémentaires pour la protection et l'assistance au Darfour (37 812 372 dollars E.-U.), le rapatriement et la réintégration des réfugiés et des PDI au Sud-Soudan (47 792 056 dollars E.-U.), la situation en Iraq (1 138 315 dollars E.-U.), le contrôle et la prévention de l'anémie (280 425 dollars E.-U.) et les activités liées à l'eau et à l'assainissement (500 000 dollars E.-U.).

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes du HCR.